



***Observatoire sur les systèmes d'information  
les réseaux et les inforoutes au Sénégal***

---

**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N°93 avril 2007**

---

**Sommaire**

---

**\*Editorial\***

Et l'on reparle de la troisième licence de télécommunications

**\*Actualités\***

L'ADIE et Gaindé 2000 primés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Création de Communautic, le réseau des télécentres au Sénégal

Amende infligée à la Sonatel par l'ARTP : Le Conseil d'état prononce un sursis à exécution

Inauguration d'un centre d'information et de réparation de téléphones mobiles

Walf Tv désormais opérationnelle

Plus d'une vingtaine de centres multimédias communautaires installés

Bénéfice net de 146.617 milliards de FCFA pour la Sonatel en 2006

Installation du pack de logiciels libres d'ADEN à la bibliothèque universitaire de l'UCAD

Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) sur le Web

**\*Politique\***

L'identification des possesseurs de cartes SIM désormais obligatoire

L'ARTP rappelle à la Sonatel ses obligations en matière de qualité de la téléphonie mobile

**Infrastructures et services**

CDX lance un service de courtage immobilier par téléphone

Orange lance « Business Everywhere »

**\*Projets\***

Lancement du premier appel à projets du Fonds ADEN

Projet de mise en ligne d'un inventaire des sites classés

Saudi Binladen Group serait intéressé par l'acquisition d'une licence Gsm

**\*Rendez-vous\***

Forum sous régional sur les meilleures pratiques en matière de TIC pour le développement

---

**Editorial**

---

Et l'on reparle de la troisième licence de télécommunications

A quelques jours d'intervalle, des informations publiées dans la presse ont fait état de l'intérêt manifesté par plusieurs opérateurs de télécommunications pour l'acquisition d'une licence de téléphonie mobile au Sénégal. C'est ainsi qu'il a été mentionné dans le communiqué du Conseil des ministres du 20 avril 2007 que le Président du Saudi Binladen Group avait manifesté, à l'occasion d'une entrevue avec le Président de la République lors de son récent voyage en Arabie Saoudite, son intérêt pour l'acquisition d'une licence de téléphonie mobile. De son côté, l'hebdomadaire « Nouvel Horizon », reprenant « Jeune Afrique », a publié un entrefilet dans son édition du 27 avril 2007 dans lequel il indiquait que le groupe China Télécom était intéressé par l'exploitation d'une licence de téléphonie mobile et était prêt à déployer un réseau utilisant la technologie UMTS. Par le passé, diverses sources avaient également évoqué les intentions, réelles ou supposée, de Maroc Télécom et même d'investisseurs sud-africains mais jusqu'à ce jour elles n'ont été ni confirmées ni infirmées dans un contexte marqué par le manque de lisibilité de la volonté réelle des autorités. Ces déclarations d'intention remettent en effet à l'ordre du jour la question de l'attribution d'une troisième licence de télécommunications régulièrement annoncée mais jamais attribuée comme nous l'évoquions déjà l'année dernière dans notre éditorial intitulé « L'Arlésienne du troisième opérateur » (Cf. Batik n° 83 juin 2006). Il faut en effet rappeler que, juridiquement parlant, le marché sénégalais des télécommunications est totalement libéralisé depuis juillet 2004, date à laquelle le monopole accordé à la Sonatel sur la téléphonie fixe, l'international et le transfert de données a expiré. Dans les faits, ce marché est fort peu concurrentiel puisqu'à côté du monopole de fait dont jouit la Sonatel sur la téléphonie fixe depuis cette date, le marché de la téléphonie mobile ne met en présence que deux opérateurs dont l'un d'entre eux, Orange, détient 75% des parts de marché tandis que son concurrent Tigo doit se contenter des 25% restant et qu'enfin le marché de l'Internet est dominé à 95% par Orange, la plupart des fournisseurs de services Internet ayant un à un cessé leurs activités et ceux qui restent se contentant aujourd'hui de revendre des services ADSL fournis par la Sonatel. Dans une telle situation, il est aisé de comprendre pour quoi chaque année la Sonatel enregistre une progression régulière de son chiffre d'affaires et de ses bénéfices. Cela étant seuls ses actionnaires, parmi lesquels France Télécom et l'Etat se taillent la part du lion, en tirent un véritable avantage à travers les dividendes qu'ils perçoivent. En effet, les consommateurs, qu'ils s'agissent des particuliers comme des entreprises, pâtissent de cet état de fait qui influe négativement sur le niveau des prix, la qualité de service et l'éventail des services disponibles. L'immobilisme observable autour de cette question est d'autant plus incompréhensible que dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement de la grappe TIC et téléservices, retenue comme une des grappes porteuses de la Stratégie de croissance accélérée (SCA), les acteurs du monde des TIC ont fortement insisté sur le fait que l'ouverture du marché des télécommunications à d'autres opérateurs était un des leviers essentiels sur lequel il fallait agir en vue de dynamiser le secteur et au delà l'ensemble de l'économie. Les retombées attendus sont notamment une baisse des tarifs de la téléphonie fixe, une amélioration de la couverture et de la qualité des réseaux de téléphonie mobile couplée à l'utilisation de nouvelles technologies ainsi que la diversification de l'offre de services. Il est donc grand temps de mettre en œuvre, dans la transparence, le processus d'attribution de cette fameuse licence globale annoncée depuis des années par les autorités et de créer les conditions d'une véritable concurrence sur le marché des télécommunications.

**Amadou Top  
Président d'Osiris**

---

## Actualités

---

\* L'ADIE et Gaindé 2000 primés par la Commission économique pour l'Afrique (CEA)

En marge de la quatrième réunion du Comité sur l'information pour le développement (CODI IV) de la Commission des nations unies pour l'Afrique (CEA) qui s'est tenue du 23 au 28 avril 2007 à Addis-Abeba (Ethiopie), l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) et la société Gaindé2000 ont été primés dans le cadre du Prix 2007 pour la technologie dans la gouvernance en Afrique (TIGA Awards 2007) organisé en collaboration avec le Canadian ePolicy Resources Centre (C@PRC). Le portail « Vos démarches administratives », mis en ligne par l'ADIE depuis avril 2006, fournit aux citoyens toutes les informations nécessaires pour mener à bien un certain nombre de démarches administratives afin de lui éviter des déplacements coûteux et fatigants voire le rejet de sa demande. La société Gaindé 2000 a mis au point, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), une solution de facilitation de facilitation électronique du commerce qui est utilisée par les douanes sénégalaises et kenyanes pour la dématérialisation des formalités d'importation de marchandises.

Vos démarches administratives : <http://www.demarches.gouv.sn/>

Gaindé 2000 : <http://www.gainde2000.sn/>

\* Création de Communautic, le réseau des télécentres au Sénégal

Diverses structures, parmi lesquelles Enda Cyberpop, le Groupe pour l'étude et l'enseignement de la population (GEEP), World links, Schoolnet Sénégal, Schoolnet Africa, le Projet des Centres multimédia communautaires (CMC), l'Association média communication pour le développement (AMCD), Handitic, GTP, iEARN, Libre-TIC, Connecting People, Nepad E-Schools, EcoleNTIC et Mtandao Afrika ont décidé de mettre en commun leurs efforts et leurs ressources pour construire un réseau des télécentres au Sénégal, dénommé Communautic. Cette structure inscrit son action dans le réseau mondial des télécentres et compte, en partenariat avec Telecentre.org et d'autres organisations oeuvrant dans le même secteur, travailler pour promouvoir les technologies de l'information et de la communication au Sénégal.

Télécentres.org : <http://community.telecentre.org/>

\* Amende infligée à la Sonatel par l'ARTP : Le Conseil d'état prononce un sursis à exécution

Selon le journal Le Populaire, le Conseil d'Etat aurait prononcé un sursis à exécution suite au recours introduit par la Sonatel contre la sanction de 3 milliards 196 millions 800 mille francs Fcfa que lui avait infligé l'Agence de régulation des télécommunications et de la poste (ARTP) le 26 janvier 2007 pour non respect de son cahier des charges. Cette décision permet à la Sonatel de ne pas verser le montant de l'amende en question tant que l'affaire n'aura pas jugée dans le fond.

\* Inauguration d'un centre d'information et de réparation de téléphones mobiles

Le 25 avril 2007, le ministre des Postes et des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, Joseph Ndong, a inauguré un centre d'information et de réparation de téléphones mobile créé par la société Itsalat International,

partenaire et distributeur de téléphones mobiles de la firme Nokia établie depuis septembre 2006 à Dakar.

Itsalat International : <http://www.i2-mobile.com/>

\* Walf Tv désormais opérationnelle

Après une phase test qui avait débuté le 15 décembre 2006, la chaîne de télévision en ligne du Groupe de presse Wal Fadri, dénommée Walf Tv, est désormais passé à la phase opérationnelle depuis le 27 avril 2007. Ce projet ambitieux qui a nécessité un investissement d'un milliard 800 millions FCFA pour l'acquisition de matériel et implique le paiement annuel de un milliard de FCFA pour la location des faisceaux satellites devra réunir vingt mille à trente mille abonnés pour être rentable alors qu'il n'en compte actuellement que 1700 abonnés.

Wal Fadri : <http://www.walf.sn/>

\* Plus d'une vingtaine de centres multimédias communautaires installés

Fatoumata Sow, Coordinatrice du projet de mise en place des centres multimédias communautaires (CMC) a indiqué qu'à l'issue de deux années de travail, 24 CMC disposant chacun d'une radio communautaire et d'un espace cyber communautaire avaient été mis en place dans les zones rurales des onze régions du Sénégal. Dans ce cadre, plus de 400 volontaires ont été formés dans les domaines de la radiodiffusion communautaire, de la production radiophonique, de l'informatique et de la gestion de bases de données. Une formation à l'utilisation des logiciels a notamment été organisée à l'attention de 34 animateurs de CMC par la Libre-TIC, une société de services en logiciels libres (SSLL) récemment créée par un groupe d'étudiants.

Projet CMC : [http://www.dakar.unesco.org/ntci/ntic\\_cmc.shtml](http://www.dakar.unesco.org/ntci/ntic_cmc.shtml)

Libre-TIC : <http://www.libre-tic.com/>

\* Bénéfice net de 146.617 milliards de FCFA pour la Sonatel en 2006

Selon son dernier rapport annule, au cours de l'année 2006, la Sonatel a réalisé un chiffre d'affaires de 398.655 milliards de FCFA en croissance de 27,4% par rapport à l'exercice 2005 et le bénéfice net a été de 146.617 milliards de FCFA en croissance de 26% par rapport à l'année précédente. La téléphonie a contribué à hauteur de 56% du chiffre d'affaire et pour 87,4% à la croissance des revenus et pour la première fois ce secteur a généré plus de 50% du chiffre d'affaires consolidé. Seule sur le créneau de la téléphonie fixe, la Sonatel détient 75% des parts du marché de la téléphonie fixe et 95% du marché des services Internet. Au total, les actionnaires de la Sonatel se partageront plus de 88 milliards de FCFA de dividendes dont 42,33 % iront à France Télécom, 27,67% à l'Etat du Sénégal, 20% aux investisseurs institutionnels et aux petits porteurs et 10% aux salariés et anciens salariés de l'entreprise. Pour mémoire, en 1997 France Télécom n'avait payé que 70 milliards de FCFA pour devenir l'actionnaire principal de la Sonatel.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

\* Installation du pack de logiciels libres d'ADEN à la bibliothèque universitaire de l'UCAD

Depuis le 5 mars 2007, les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) qui fréquentent la bibliothèque universitaire (BU) se connectent à Internet via le pack ADEN développé sous Linux par l'éditeur Mandriva. Ce nouvel environnement basé sur les logiciels libres équipe désormais le cyber-café de la bibliothèque universitaire, dans le cadre d'une mise à jour et d'un redéploiement des 80 postes installés ainsi que les 30 postes d'accès Internet de la salle de références de la BU, réservée aux enseignants et aux doctorants. Le pack ADEN a été installé à la BU par des étudiants en informatique de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP), en relation avec le responsable informatique de la BU sous la supervision d'Alex Corenthin, enseignant à l'ESP et membre du comité de pilotage Aden au Sénégal. En fonction des demandes et des formations à prévoir, le pack ADEN pourrait être déployé dans les autres centres d'accès Internet du campus de l'UCAD et sur ceux d'autres universités, comme Saint-Louis et Ziguinchor.

ADEN : <http://www.africaden.net/>

\* Le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) sur le Web

A l'occasion de son 9<sup>ème</sup> congrès, tenu les 28 et 29 avril 2007, le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) a procédé au lancement officiel de son site web. Pour mémoire, le SAES a joué un rôle important dans la connexion de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) à Internet en organisant, à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai 1996, en collaboration avec le Syndicat national des travailleurs de la postes et des télécommunications (SNTPT), une série de conférences et de démonstrations sur les opportunités offertes par Internet à la communauté universitaire.

SAES : <http://www.saesnet.org/>

---

## Politique

---

\* L'identification des possesseurs de cartes SIM désormais obligatoire

Dans communiqué publié par le Directeur de général de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) le 11 avril 2007, les clients potentiels de la téléphonie mobile ont été informés à compter du 15 avril 2007, l'achat des cartes SIM ne pourra s'effectuer qu'auprès des seuls distributeurs agréés par les opérateurs. De plus, les distributeurs devront exiger la présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire ou carte d'identité scolaire) et procéder à la collecte des informations permettant l'identification de l'acheteur. En ce qui concerne les clients déjà titulaires d'une carte SIM, les opérateurs de téléphonie mobile devront procéder à l'envoi d'un SMS leur demandant de s'identifier (prénoms, nom et numéro de pièce d'identité). Passé le délai de vingt (20) jours à compter de la date de réception du SMS, les opérateurs pourront procéder à une restriction de ligne uniquement aux appels entrants et les opérateurs pourront procéder à la désactivation de la ligne, quarante jours après la mise en restriction, pour tout client qui ne se sera pas fait identifier.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

\* L'ARTP rappelle à la Sonatel ses obligations en matière de qualité de la téléphonie mobile

Le 18 janvier 2007, le réseau de téléphonie mobile de la Sonatel a connu une interruption de service de plusieurs heures dans les quartiers du Plateau et de la Médina ainsi qu'à Thiaroye, Pikine et Guédiawaye suite à des travaux sur son réseau. Suite à ce nouvel incident, l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a publié un communiqué déclarant qu'une fois de plus, la Sonatel avait manqué à son obligation d'informer autant l'ARTP que les usagers sur les incidents affectant son réseau.

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

---

## **Infrastructures et services**

---

\* CDX lance un service de courtage immobilier par téléphone

Le groupe CDX a lancé un service appelé Immotel permettant d'accéder aux informations disponibles sur le marché de l'immobilier via son centre d'appel Wooma Call center.

\* Orange lance « Business Everywhere »

Léon Charles Ciss, Directeur général de Sonatel Mobiles, a présenté à la presse le 11 avril 2007, les applications proposées par Orange dans le cadre de son offre « Business Everywhere ». Les applications disponibles permettent de retrouver l'environnement de son bureau et d'utiliser sa messagerie tout en étant mobile. Le Sénégal est le second pays africain, après l'Île Maurice, à bénéficier de ce type de service.

Orange : <http://www.orange.sn/>

---

## **Projets**

---

\* Lancement du premier appel à projets du Fonds ADEN

Le ministère français des Affaires étrangères a lancé le premier appel à projets du Fonds d'appui aux usages et applications Internet pour le développement, dit Fonds ADEN, destiné à soutenir les projets de production et de développement d'usages et d'applications Internet locaux. Les projets doivent déboucher sur une application informatique ou un contenu en ligne et être présentés par des structures établies dans les pays d'Afrique sub-saharienne dont le Sénégal. La date limite d'envoi des dossiers au Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France est le 17 juin 2007.

ADEN : <http://www.africaden.net/>

\* Projet de mise en ligne d'un inventaire des sites classés

Le Directeur du Patrimoine culturel, Hamady Bocoum, a annoncé qu'un inventaire recensant la totalité des sites classés du Sénégal serait mis en ligne sur le site Web du ministère de la Culture et du Patrimoine historique classé.

Ministère de la Culture et du Patrimoine historique classé : <http://www.culture.gouv.sn/>

\* Saudi Binladen Group serait intéressé par l'acquisition d'une licence Gsm

Selon le communiqué officiel du Conseil des ministres du 20 avril 2007, le Président de Saudi Binladen Group aurait manifesté son intérêt pour l'acquisition d'une licence Gsm à l'occasion d'un entretien qu'il a eu avec le Président de la République en Arabie Saoudite.

Saudi Binladen Group : <http://www.sbg.com.sa/>

---

## Rendez-vous

\* Forum sous régional sur les meilleures pratiques en matière de TIC pour le développement

En collaboration avec le Gouvernement du Burkina Faso, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Microsoft Afrique organisera, du 7 au 9 juin 2007 à Ouagadougou (Burkina Faso), un Forum sous régional africain sur le partage des meilleures pratiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement.

Forum ICT Best Practices : <http://www.ictbestpractices.net/>

---

Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)  
Osiris, avril 2007.